



Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan

Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

Rapport n°20230911-01  
Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion  
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan  
Réunion du lundi 11 septembre 2023  
Délibération 2023-36

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Affiché le

ID : 056-200049708-20230911-2023\_36-DE

## ELECTION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 septembre à 18h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 04 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, au Conseil Départemental du Morbihan à VANNES sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. Pascal BARRET (*Arradon*)  
Mme Frédérique GAUVAIN (*Arzon*)  
Mme Claire MASSON (*Auray*)  
M. Frédéric LAURENT (*Baden*)  
Mme Stéphanie LEMOINE (*Berric*)  
M. Benoît MADEC (*Crac'h*)  
Mme Muriel CLÉRY (*Damgan*)  
M. Luc LE TRIONNAIRE (*Elven*)  
M. Daniel LORCY (*Ile d'Arz*)  
Mme Brigitte CORFMAT (*Lauzach*)  
M. Sandrine CADORET (*La Trinité Surzur*)  
M. Alain BRULE (*Le Bono*)  
Mme Pascale MEYER (*Le Hézo*)  
Mme Magali TOUATI-BERTRAND  
(*Le Tour du Parc*)  
M. Jacques MADEC (*Locmariaquer*)  
M. Jacques LE METAYER (*Meucon*)  
M. Gérard SALOMON (*Monterblanc - suppléant*)  
M. Patrick CAMUS (*Plougoumelen*)  
M. Nicolas LE GROS (*Pluneret*)  
M. Jean-Michel YANNIC (*Sainte-Anne-d'Auray*)  
M. Frédéric PINEL (*Saint-Gildas-de-Rhuys*)  
Mme Marie Thérèse PERENNOU (*St-Nolff*)  
Mme Marine BARDOU (*Saint-Philibert*)

### Absents excusés :

M. Noël PAUL (*Ambon*)  
M. Honoré GUIGOURES (*Plescop*)  
Mme Sylvie LASTENNET (*Ploeren*)  
Mme Nathalie COURTRAI (*Saint Armel*)  
Mme Gaëlle PRIGENT (*Saint Avé*)

### Procurations :

M. Noël PAUL (*Ambon*) donne procuration à Muriel CLERY  
Mme Nathalie COURTRAI (*Saint Armel*) donne procuration à Ronan LE DELEZIR.  
Mme Stéphanie HERPE (*Sulniac*) donne procuration à Anne GALLO.  
M. David ROBO (*Vannes*) donne procuration à Fabien LE GUERNEVE.  
M. Stéphane LOHEZIC (*Conseil Départemental*) donne procuration à David LAPPARTIENT

### Etaient également présents (équipe du parc) :

Mme Julie BOISRAMÉ, Mme Morgane DALLIC, M. Sophie GIRAUD, Mme Muriel HASCOËT, M. Ronan PASCO, Mme Marie TAVENNEC.

Mme Sylvie SCULO (*Séné*)  
M. Éric MAHE (*Surzur*)  
M. Yves LOUIS (*Theix-Noyal*)  
M. Bruno BODARD (*Treffléan*)  
M. Jean-Marie LABESSE (*Arc Sud Bretagne*)  
M. Ronan LE DÉLÉZIR  
(*Auray Quiberon Terre Atlantique*)  
M. Thierry EVENO  
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)  
M. David LAPPARTIENT  
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)  
M. Claude LE JALLE (*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)  
M. Jean-Philippe PERIES  
(*Golfe du Morbihan - Vannes agglomération*)  
M. Patrice LE PENHUIZIC  
(*Questembert Communauté*)  
Mme LE BRETON Marie-Jo (*Conseil Départemental*)  
Mme Gaëlle FAVENNEC (*Conseil Départemental*)  
Mme Soizic PERRAULT (*Conseil Départemental- suppléante*)  
M. Gaël BRIAND (*Conseil Régional*)  
Mme Anne GALLO (*Conseil Régional*)  
M. Fabien LE GUERNEVÉ (*Conseil Régional*)  
M. Simon UZENAT (*Conseil Régional*)

Mme Camille PETERS (*Sarzeau*)  
Mme Stéphanie HERPE (*Sulniac*)  
M. David ROBO (*Vannes*)  
M. Stéphane LOHEZIC (*Conseil Départemental*)



**Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan**  
Park ar Mor Bihan  
Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20230911 -02  
Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion  
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan  
Réunion du lundi 11 septembre 2023  
Délibération 2023-36

Envoyé en préfecture le 13/09/2023  
Reçu en préfecture le 13/09/2023  
Affiché le  
ID : 056-200049708-20230911-2023\_36-DE

## ELECTION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Monsieur le Président, légalement élu par le Comité Syndical, prend la présidence de la séance du Comité Syndical.

Le Bureau syndical, comprend 12 membres, dont le Président, et composé comme suit :

- pour le collège de la Région Bretagne : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège du Département du Morbihan : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège des intercommunalités adhérentes : 2 délégués avec 2 voix chacun ;
- pour le collège des communes adhérentes, chaque secteur géographique est représenté par un délégué : 6 délégués avec 1 voix chacun.

L'élection des membres du Bureau se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des membres qui composent le Comité Syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que le mandat au titre duquel ils ont été désignés.

Monsieur le Président fait l'appel par collège des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat Mixte et propose de procéder à l'élection des membres du Bureau.

---

### COLLEGE DE LA REGION BRETAGNE :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour deux places au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Les candidats pour le Collège de la Région Bretagne sont :

- ⇒ Anne GALLO
- ⇒ Simon UZENAT

1er siège :

- *Délégués présents : 41*
- *Suffrages exprimés : 97*
- *Délégués votants : 46 soit 105 voix*
- *Bulletins blancs : 08*

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

- ⇒ Anne GALLO - 97 voix - élue



Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan

Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20230911 -02  
Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion  
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan  
Réunion du lundi 11 septembre 2023  
Délibération 2023-36

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Affiché le

ID : 056-200049708-20230911-2023\_36-DE

2<sup>ème</sup> siège :

- Délégués présents : 41
- Délégués votants : 46 soit 105 voix
- Suffrages exprimés : 80
- Bulletins blancs : 25

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Simon UZENAT - 80 voix - élu

#### COLLEGE DU DEPARTEMENT DU MORBIHAN :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour deux places au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Les candidats pour le Collège du Département du Morbihan sont :

- ⇒ Gaëlle FAVENNEC
- ⇒ Marie-Jo LE BRETON

1<sup>er</sup> siège :

- Délégués présents : 41
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 103
- Bulletins blancs : 02

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Marie Jo LE BRETON - 103 voix - élue

2<sup>ème</sup> siège :

- Délégués présents : 41
- Délégués votants : 46
- Suffrages exprimés : 101
- Bulletins blancs : 04

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Gaëlle FAVENNEC - 101 voix - élue

### COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Le candidat pour le Collège des intercommunalités est :

⇒ Thierry EVENO

- *Délégués présents : 41*
- *Délégués votants : 46 soit 105 voix*
- *Suffrages exprimés : 102*
- *Bulletins blancs : 03*

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Thierry EVENO - 102 voix - élu

### COLLEGE DES COMMUNES – Secteur de la rivière d'Auray :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Le candidat pour le Collège des Communes – secteur de la rivière d'Auray est :

⇒ Patrick CAMUS

- *Délégués présents : 41*
- *Délégués votants : 46 soit 105 voix*
- *Suffrages exprimés : 101*
- *Bulletins blancs : 02*
- *Bulletins nuls : 02*

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Patrick CAMUS - 101 voix - élu

### COLLEGE DES COMMUNES – Secteur – Centre Golfe :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Le candidat pour le Collège des Communes – secteur Centre Golfe est :

⇒ Pascal BARRET

- *Délégués présents : 41*
- *Délégués votants : 46 soit 105 voix*
- *Suffrages exprimés : 105*

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Pascal BARRET - 105 voix - élu

COLLEGE DES COMMUNES - Secteur Ouest Golfe - Rivière de Noyal :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Le candidat pour le Collège des Communes - secteur Ouest Golfe - Rivière de Noyal est :

⇒ Sylvie SCULO

- |                                       |                           |
|---------------------------------------|---------------------------|
| ▪ Délégués présents : 41              | ▪ Suffrages exprimés : 91 |
| ▪ Délégués votants : 46 soit 105 voix | ▪ Bulletins blancs : 12   |
|                                       | ▪ Bulletins nuls : 02     |

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Sylvie SCULO - 91 voix - élue

COLLEGE DES COMMUNES - Secteur Balcons du golfe :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Le candidat pour le Collège des Communes - secteur Balcons du Golfe est :

⇒ Luc LE TRIONNAIRE

- |                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| ▪ Délégués présents : 41              | ▪ Suffrages exprimés : 103 |
| ▪ Délégués votants : 46 soit 105 voix | ▪ Bulletins blancs : 01    |
|                                       | ▪ Bulletins nuls : 01      |

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Luc LE TRIONNAIRE - 103 voix - élu  
⇒ 1 bulletin nul

COLLEGE DES COMMUNES - Secteur Rivière de Pénerf :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

Les candidates pour le Collège des Communes - secteur Rivière de Pénerf sont :

⇒ Muriel CLERY  
⇒ Stéphanie LEMOINE

- |                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| ▪ Délégués présents : 41              | ▪ Suffrages exprimés : 105 |
| ▪ Délégués votants : 46 soit 105 voix | ▪ Bulletins blancs : 03    |
|                                       | ▪ Bulletins nuls : 13      |



**Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan**  
Park ar Mor Bihan  
Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20230911 -02  
Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion  
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan  
Réunion du lundi 11 septembre 2023  
Délibération 2023-36

Envoyé en préfecture le 13/09/2023  
Reçu en préfecture le 13/09/2023  
Affiché le  
ID : 056-200049708-20230911-2023\_36-DE

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

- ⇒ Muriel CLERY - 79 voix - élue
- ⇒ Stéphanie LEMOINE - 10 voix - non élue

#### COLLEGE DES COMMUNES - Secteur Presqu'île de Rhuys :

Monsieur le Président fait l'appel des candidats pour une place au sein du Bureau du Syndicat mixte.

La candidate pour le Collège des Communes - Presqu'île de Rhuys est :

⇒ Frédérique GAUVAIN

- Délégués présents : 41
- Délégués votants : 46 soit 105 voix
- Suffrages exprimés : 101
- Bulletins blancs : 02
- Bulletins nuls : 02

Après décompte des bulletins de vote, les résultats sont :

⇒ Frédérique GAUVAIN - 101 voix - élue

---

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité Syndical :

- DESIGNÉ au vote à bulletins secret les membres du bureau du PNR :
  - Anne GALLO
  - Simon UZENAT
  - Gaëlle FAVENNEC
  - Marie-Jo LE BRETON
  - Thierry EVENO
  - Patrick CAMUS
  - Sylvie SCULO
  - PASCAL BARRET
  - Luc LE TRIONNAIRE
  - Muriel CLERY
  - Frédérique GAUVAIN

Le Président du Syndicat mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,

Ronan LE DELEZIR